



**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la  
Coopération, de l'Immigration et de l'Asile**

**Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense**

**Procès-verbal de la réunion du 10 février 2023**

Ordre du jour :

1. Participation du Luxembourg à la mission civile de l'Union européenne en Arménie (EUMA Arménie).
2. Divers

\*

Présents : Mme Simone Beissel, Mme Djuna Bernard, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, M. Emile Eicher, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Fred Keup, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

M. Sven Clement, observateur délégué

Mme Diane Adehm, Mme Semiray Ahmedova, M. André Bauler, Mme Stéphanie Empain, M. Léon Gloden, M. Marc Goergen, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Claude Lamberty, M. Georges Mischo, Mme Lydia Mutsch, membres de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

M. Charles Margue, remplaçant M. François Benoy

Mme Fabiola Cavallini, de l'Administration parlementaire

Mme Laure Huberty, Directrice adjointe des Affaires politiques – Ministère des Affaires étrangères et européennes

Excusés : M. Gusty Graas, Mme Nathalie Oberweis, Mme Lydie Polfer, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. François Benoy, M. Dan Biancalana, M. Gusty Graas, membres de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

M. Marc Angel, M. Charles Goerens, M. Christophe Hansen, Mme Tilly Metz, Mme Monica Semedo, Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membres du Parlement européen

Mme Marianne Weycker, de l'Administration parlementaire

\*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

\*

## 1. **Participation du Luxembourg à la mission civile de l'Union européenne en Arménie (EUMA Arménie).**

La directrice adjointe des affaires politiques du Ministère des Affaires étrangères et européennes, Laure Huberty, présente les grandes lignes de l'avant-projet de Règlement grand-ducal relatif à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à la mission civile de l'Union européenne en Arménie (EUMA Arménie).

### **Le contexte**

La directrice adjointe constate que le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan s'est aggravé ces derniers mois notamment suite à l'offensive azerbaïdjanaise des 13 et 14 septembre 2022 au sud de l'Arménie occasionnant un nombre important de victimes. Laure Huberty met en avant la situation volatile aux frontières entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ainsi que dans la région du Haut-Karabagh. Le blocus du corridor de Latchine, qui relie le Haut-Karabagh à l'Arménie, imposé depuis la mi-décembre 2022 par l'Azerbaïdjan entraîne de graves conséquences humanitaires pour la population locale : une pénurie critique de nourriture, de médicaments et d'autres fournitures pour les 120.000 personnes vivant dans cette région.

Le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan soulève une série de défis sécuritaires non seulement pour la région du Caucase, mais également pour l'Union européenne. Laure Huberty rappelle que le Conseil des affaires étrangères du 17 octobre 2022 avait décidé en urgence de mettre en place la capacité d'observation de l'Union européenne en Arménie (EUMCAP) en déployant en Arménie 40 observateurs de l'Union européenne (UE) issus de la mission d'observation de l'UE (EUMM) en Géorgie. L'EUMCAP est devenue pleinement opérationnelle le 20 octobre 2022 et a achevé ses activités le 19 décembre 2022. Une équipe transitoire de l'EUMM Géorgie a été déployée en Arménie afin d'éviter un vide sécuritaire et pour contribuer à la planification et à la préparation de la future EUMA Arménie, qui devrait débuter fin février 2023.

### **L'EUMA Arménie**

Le 23 janvier 2023, le Conseil de l'Union européenne a décidé de mettre en place une mission civile de l'Union européenne en Arménie (EUMA) dans le cadre la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). L'objectif de la mission est de contribuer à la

stabilité dans les zones frontalières en Arménie, à l'instauration d'un climat de confiance sur le terrain et à la création d'un environnement propice aux efforts de normalisation entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Le conseil de gouvernement a donné son accord de principe à la participation du Luxembourg à cette mission lors de sa réunion du 27 janvier 2023. Suite à la consultation des commissions parlementaires compétentes, le projet de règlement grand-ducal sera à l'ordre du jour d'un conseil de gouvernement prévu le 24 février 2023.

La directrice adjointe des affaires politiques du Ministère des Affaires étrangères et européennes souligne le caractère non-exécutif de la mission : les observateurs déployés en Arménie ne porteront pas d'armes et ils effectueront des patrouilles de routine afin de rendre compte de la situation. Le budget de l'EUMA s'élève à 30 millions d'euros et la mission aura un mandat initial de deux ans. Elle devrait bénéficier d'environ 100 observateurs issus des États membres de l'UE et ces derniers seront exclusivement stationnés en Arménie.

Le projet de règlement grand-ducal prévoit que la contribution luxembourgeoise peut comprendre jusqu'à deux membres de la Police Grand-Ducale qui participent simultanément à la mission. Pour l'instant, un agent de la Police Grand-Ducale, ayant beaucoup d'expérience en matière de missions civiles, a déposé sa candidature pour participer à cette mission civile. Son déploiement devrait être confirmé à la mi-février 2023 pour qu'il puisse être déployé idéalement dès le début de la mission EUMA.

Laure Huberty met en évidence l'importance du Luxembourg à participer à de telles missions civiles et notamment de déployer l'agent de la Police Grand-Ducale dès le début de la mission. En effet, le Luxembourg pourrait être parmi les premiers États membres à déployer un agent auprès de l'EUMA. Elle rappelle qu'un agent de la Police Grand-Ducale est actuellement déployé auprès de la mission EUMM en Géorgie. Dans ce contexte, Laure Huberty annonce les négociations en cours pour réadapter le pacte de la PSDC. Son volet civil devrait notamment en être renforcé et le pacte devrait être adopté d'ici au printemps.

Finalement, Laure Huberty annonce le déplacement du Ministre Jean Asselborn en Arménie les 22 et 23 février 2023. Lors de cette visite de travail, le chef de la diplomatie luxembourgeoise rencontrera les autorités arméniennes pour discuter de la situation sécuritaire en Arménie.

Le Président de la Commission des Affaires étrangères et européennes, Yves Cruchten, saisit l'occasion pour annoncer aux membres des deux commissions parlementaires qu'une délégation du Bureau effectuera une visite de travail en Arménie et en Géorgie du 26 février jusqu'au 3 mars 2023. A cet égard, il soulève le souhait de vouloir rencontrer l'agent luxembourgeois participant à la mission EUMM Géorgie, et éventuellement l'agent participant à la mission EUMA Arménie.

Le député Charles Margue veut savoir pourquoi la mission est seulement stationnée en Arménie et non également en Azerbaïdjan et demande des renseignements quant à la présence russe prévue pour assurer la sécurité du corridor de Latchine. Laure Huberty fait savoir que dans une lettre adressée au Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité de l'UE, reçue le 27 décembre 2022, le Ministre des Affaires étrangères de l'Arménie a invité l'UE à déployer une mission PSDC civile en Arménie. Les autorités azerbaïdjanaises ont une attitude plus réservée par rapport au déploiement d'une telle mission civile de l'UE. Laure Huberty met en exergue encore le caractère de transparence de la mission EUMA étant donné que les patrouilles de routine devront informer en amont leur itinéraire aux autorités azerbaïdjanaises.

Pour ce qui est de la question de la présence russe, Laure Huberty fait savoir qu'environ 2000 soldats russes de maintien de la paix sont stationnés dans la région du Haut-Karabagh et qu'environ 3000 militaires et garde-frontières russes sont actuellement présents en Arménie. Elle fait encore savoir qu'il a été convenu que les observateurs européens ne rentreront pas en contact avec les militaires russes, mais que les Arméniens seront les seuls à assurer les canaux de communication en cas de besoin.

Finalement, les députés présents lors de la réunion approuvent la participation du Grand-Duché de Luxembourg à l'EUMA Arménie.

## **2. Divers**

Le Président Yves Cruchten informe que la demande du député Fernand Kartheiser de réaliser un verbatim de la réunion du 3 juin 2022 avec la Première Vice-Ministre des Affaires étrangères de l'Ukraine, Emine Dzhaparova, a été traitée lors d'une réunion de la Conférence des Présidents et que les services compétents de l'administration parlementaire ont contacté l'Ambassade ukrainienne. Yves Cruchten tiendra informés les membres de la commission parlementaire à ce sujet.

La motion du député Sven Clement, déposée au cours de la séance publique du 9 février 2023 demandant au gouvernement de reconnaître le Corps des gardiens de la révolution islamique comme entité terroriste, sera traitée au cours de la réunion prévue le 21 février 2023 en présence du Ministre Jean Asselborn. À l'ordre du jour de cette réunion figurera également la demande de Fernand Kartheiser concernant la situation sécuritaire au Haut-Karabagh.

Luxembourg, le 10 février 2023

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**